Badia EL AKARI (FNCL)

De: Hanine TAZI

Envoyé: lundi 16 mars 2020 15:32

Objet: Coronavirus | Mesures à favoriser en entreprise

Chers Membres,

Nous vous relayons ci-après le message de la CGEM relatif aux précautions et mesures à prendre pour contenir la propagation du coronavirus en entreprise, et vous informons que la FNCL appliquera elle aussi autant que possible les mesures de confinement préconisées pour son personnel, en instaurant le télétravail et en limitant au maximum les réunions physiques.

Votre fédération continue d'assurer ses services et reste à votre disposition par mail, téléphone et Whatsapp.

En espérant que cette crise ne soit bientôt qu'un mauvais souvenir. Meilleures salutations.

Hanine TAZI

Envoyé: lundi 16 mars 2020 10:23

À: hanine.tazi@fncl.ma

Objet : Coronavirus | Nouvelles mesures à favoriser en entreprise

View this email in your browser



رسالة من رئيس الاتحاد العام لمقاولات المغرب

أعضاءنا الأعزاء،

لا شك أنكم تتابعون جميعا التطورات الأخيرة للوضع الصحي في العالم. يتفق جميع المتخصصين على أن الحد من حركة الأشخاص عامل رئيسي في احتواء انتشار الفيروس.

لذلك، ومن أجل الحفاظ على صحة موظفينا، وعلى صحة مواطنينا على نطاق أوسع، من مسؤوليتنا

العمل، كل على مستواه، في هذا الاتجاه لهذا، يرجى منكم اتخاذ التدابير التالية داخل مقاو لاتكم:

- تشجيع العمل عن بعد لجميع الأشخاص الذين تسمح وظائفهم بذلك؛
- السماح للأشخاص المعرضين للخطر (مرضى السكري والأمراض المزمنة وأمراض القلب، وما إلى ذلك) بالبقاء في المنزل، ولو كان وجودهم أساسيا لأداء وظائفهم؛
- التذكير المستمر بالتدابير الصحية اللازمة والتأكد من تطبيقها: تجنب الاتصال الجسدي، والحفاظ على مسافة متر واحد على الأقل بين الأشخاص، وغسل اليدين بانتظام؛
 - الحد من الاجتماعات قدر الإمكان؛
 - تطهير أماكن العمل بانتظام.

كما ندعوكم إلى التفكير في إعداد خطة لاستمرار العمل داخل مقاولتكم، مما يمكنكم من الاستجابة للمخاطر التي قد يواجهها نشاط مقاولتكم.

إن الفريق الداخلي للاتحاد العام لمقاولات المغرب رهن إشارتكم ليقدم ، قدر الإمكان، كل الدعم اللازم لمواجهة هذه الأزمة.

شكيب لعلج الرئيس

Message du Président de la CGEM

Chers Membres,

Vous suivez tous les développements récents de la situation sanitaire dans le monde. Tous les spécialistes s'accordent à dire que la limitation de la circulation des personnes est un facteur déterminant pour contenir la propagation du virus.

De ce fait, et dans le souci de préserver la santé de nos collaborateurs, et plus largement celle de nos concitoyens, il est de notre responsabilité d'agir, chacun

à son niveau, dans ce sens. Pour cela, je vous prie de bien vouloir favoriser les mesures suivantes au sein de vos entreprises :

- Favoriser le travail à distance pour toutes les personnes dont la fonction le permet;
- Autoriser les personnes présentant un diabète, une ou plusieurs maladies chroniques / cardiaques, etc. à rester chez elles, même si leur présence est requise pour assurer leur fonction;
- Rappeler les mesures sanitaires essentielles et veiller à les faire appliquer : interdire le contact physique, observer d'une distance d'un mètre minimum entre personnes, se laver régulièrement les mains ;
- Limiter au maximum les réunions ;
- Désinfecter régulièrement vos locaux.

Je vous invite également à réfléchir à la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) spécifique à votre entreprise, vous permettant d'apporter une réponse aux risques auxquels votre activité peut faire face.

L'équipe interne de la CGEM se tient à votre disposition pour vous apporter, autant que faire se peut, le soutien nécessaire pour faire face à cette crise.

Très cordialement,

Chakib ALJ

Président